

Centre Médico-Psychologique (CMP)

POURQUOI NOUS SOLLICITER

Lieu de consultations spécialisées et territorialisées. Rattaché à un établissement sanitaire et mis à la disposition de personnes éprouvant diverses difficultés psychologiques.

POUR QUI ?

Toute personne de plus de 16 ans.

NOS MISSIONS

Actions :

- de prévention,
- d'évaluation et d'orientation,
- des soins individualisés,
- de soutien psychologique,
- d'aide à la réadaptation sociale.

Comment en bénéficier ?

Contact de sa propre initiative ou sur conseil de la famille, d'un professionnel, d'un médecin traitant, d'un travailleur social pour y prendre rendez- vous

Conditions d'accès :

Présenter sa pièce d'identité

NOTRE ÉQUIPE

Médecin psychiatre, psychologue, infirmier spécialisé, secrétaire, assistant social.

Comment le financer ?

Consultation gratuite.

Sécurité sociale

Notes : _____

Qui délivre ce Service ?

Nord Cotentin

Centre Manche

Sud Manche